

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 14.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023350

Entité de publication



Ville de Sierre, Rue du Bourg 14, 3960 Sierre

Demande d'autorisation de construire - Modification du projet autorisé n° 2025-18049 : déplacement PAC air-eau, Sierre

Titre du projet de construction

Modification du projet autorisé n° 2025-18049 : déplacement PAC air-eau

Numéro pour consultation eConstruction

3e9fa5c6

Requérant(e)

Anne-Salomé Evéquoz

Requérant(e)

Joel Clivaz

Auteur(e) de plans

Isabelle Evéquoz

Auteur(e) de plans - Entreprise

Evéquoz Ferreira Sàrl

Parcelle

Parcelle 2112, No Folio 10, Lieu-dit La Poya

Coordonnées

2'607'257 / 1'127'460

Propriétaire

Anne-Salomé Evéquoz

Propriétaire

Joel Clivaz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

FAIBLE-DENSITE

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 08 h 00 à 12 h 00.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) au Service de l'édilité de la Ville de Sierre, Rue du Bourg 14, 3960 Sierre, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Sierre
Rue du Bourg 14
3960 Sierre

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026